

ATTESTATION D'EXPERIENCE D'ENCADREMENT pour les moniteurs fédéraux de plus de 5 ans

Je, soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

A :

E-mail :

Téléphone :

Responsable Légal de (nom de la structure) :

Adresse de la structure :

Fonction exercée dans la structure :

Atteste que

M. Mme

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

A :

A bien encadré au sein de notre structure les activités de plongée subaquatique en qualité de moniteur fédéral 1^{er} degré 2^{ème} degré de la FFESSM FSGT, pendant une durée de mois(*) sur les 5 dernières années.

Fait à :

Le :

Signature du représentant légal

Cachet de la structure

(*) conformément à l'annexe III de l'arrêté du 15 juin 2017 modifié, le candidat doit attester d'une durée d'encadrement d'au moins 5 mois au total de ses attestations sur les 5 dernières années précédant l'entrée en formation.